ROUBAIX

RÉDACTION : 39, Rue Pauvrée. Télé. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, Rue Louis Catrice

Fêtes sportives de l'amitié franco-belge

UN BALLON PLACE DU FONTENOY.— Ainsi que nous l'avons annoncé, dimanche la grande journée du Concours Hippique, l'un des numéros sensationnels du programme des F.S.A.F.B. sera marquée par l'ascension, d'un aérostat. Celui-ci s'enlèvera cette fois, place du Fontenoy, à 16 heures. Il sera piloté par l'excellent technicien Delcroix et précédé comme d'usage des ballons pilotés et amusants.

LA FÊTE DE TIR. — Samedi de 14 à 18 h., continuation des diverses concours de tir de la Fédération du Nord et du Tir National y compris la toujours populaire catégorie « Roubaix-Fortune », d'autant mieux dénommée que, fait prévu d'ailleurs, tous les plus beaux centres actuels ont été acquis par des tireurs non entraînés !

UN MATCH D'OFFICIERS. — L'après-midi de samedi sera marquée par une particularité intéressante ; un match de tir entre les officiers des cercles militaires de Tourcoing et de Roubaix.

Chacun des concurrents inscrits tirera à Roubaix-Fortune à 300 m. trois séries consécutives, soit neuf balles. Celles-ci compteront simultanément pour le match, tiré au plus haut point atteint. Deux cibles seront exclusivement affectées. De nombreux prix de valeur et un challenge inter-cercle, lui sont attribués.

En même temps aura lieu, dans le grand hall du stand, aux cibles U. S. T. R. un concours au revolver à 20 mètres offert aux amateurs militaires.

LE CONCOURS HIPPIQUE FRANCO-BELGE

Nous savons que le tournoi Hippique de 1923 est marqué par la participation très effective de l'armée belge aux épreuves militaires offertes et qui sont d'ordinaire réservées aux officiers français. Le Ministre de la Guerre a, d'ailleurs, autorisé l'entrée sur le territoire français, pendant toute la durée des fêtes, des militaires belges, en groupes ou isolés, en armes et en uniforme, venant prendre part aux diverses épreuves sportives qui leur sont offertes.

Rappelons que demain, samedi le programme comportera une présentation et un concours de chevaux de selle ; une épreuve d'obstacles, réservée aux sous-officiers ; une course (Prix Saint-Georges), réservée aux amazones et gentlemen. Les épreuves commenceront à 13 h. 30.

Dimanche à 9 h. 30, un concours de chevaux de trait ; à 14 heures, défilé et concours de chevaux de selle : épreuve pour officiers et le prix des habits rouges.

Lundi à 14 heures, grand prix du Club (Gentlemen). Prix de la Marne (Officiers). Epreuve de puissance (Gentlemen).

Prix des places (par journée) : plaine, 3 fr. ; tribunes, 5 fr. ; tribunes pesage, 15 francs.

Pour la matinée du dimanche : concours de chevaux trait, prix uniforme 5 francs.

Le nombre des concurrents et la qualité des chevaux engagés assurent le succès de ces trois journées sportives.

La piste du Breucq entrée près de la Planche Epinoy) réunira plus que jamais le public des grandes journées hippiques des années précédentes.

UN LOCATAIRE JOUE DU COUTEAU

Une discussion entre propriétaire et locataire, qui s'est produite hier matin, s'est terminée par un coup de couteau. Voici les faits :

MM. Bossuyt père et fils, habitent rue du Marguisat, 11, où ils sous-louaient une chambre aux époux Dumortier. Ces derniers avaient reçu congé pour le 31 mai. Ils ont donc entrepris leur déménagement, hier matin, mais le mari déclara qu'il ne quitterait pas les lieux avant minuit. Il s'installa sur le plancher, en guise de lit, une simple feuille de papier sur laquelle il se coucha paisiblement.

MM. Bossuyt, informés de cette décision, se rendirent chez leur sous-locataire dans l'intention de l'inviter à quitter l'habitation. Il était 10 h. 40. Après quelques injonctions auxquelles il ne répondit pas, il se leva d'un bond armé d'un couteau, et frappa le fils Bossuyt à la poitrine.

Le blessé fut conduit aussitôt à la pharmacie Benolet, rue de l'Epeule, où M. le docteur Isbecques, mandé, vint panser la plaie et faire plusieurs points de suture.

Les agents Friess et Dewaele se mirent à la recherche de Dumortier, qu'ils rencontrèrent au numéro 22 de la rue du Marguisat. Conduit devant M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, Dumortier a reconnu les faits, mais il prétend n'avoir frappé qu'après avoir reçu des coups de M. Bossuyt fils. L'enquête continue.

DOUBLE PLAINTE POUR ABUS DE CONFIANCE

M. Vincent Leroux, fabricant d'eaux gazeuses, rue du Vivier, 5, a porté plainte pour abus de confiance contre Alfred Delabasse, rue, demeurant à Tourcoing, rue des Champs 80. Il accuse celui-ci d'avoir détourné des harnais et diverses marchandises, le tout évalué à 1.500 francs.

M. Alphonse D'Hédenne, maquignon, marchand-boucher, demeurant rue de Mouvaux, 19, a porté plainte contre la même personne pour détournement d'une jument d'une valeur de 1.500 francs.

MUSIQUE DÉFENDUE

M. Charles Verbeke, cabaretier, 48, rue de l'Alma, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir laissé jouer de la musique dans son établissement après l'heure règlementaire.

Il était 10 h. 15.

LES FUNÉRAILLES DE Louis MERCHER

Les funérailles de Louis Mercher ont été suivies par la foule des amis de cet homme de bien. Au cimetière, trois discours ont été prononcés, l'un par M. Dubiez, au nom de la Brasserie de Saint-Amand, les autres par les camarades Alphonse Verbeurgt et Henri Lefebvre, au nom de la Coopérative « La Paix » et au nom du Parti Socialiste.

Les orateurs ont retracé la vie exemplaire de Louis Mercher qui, comme militant socialiste, comme coopérateur, comme fonctionnaire, a toujours donné la preuve d'un dévouement rare et a su se faire des amis de tous ceux avec lesquels il se trouvait en rapport.

REMERCIEMENTS. — La famille adresse ses remerciements aux personnes qui assistaient aux funérailles et aux nombreux amis qui ont tenu à lui témoigner leurs sympathies.

A L'AMICALE DES ARTS

Tout le Comité directeur et les délégués de section étaient réunis vendredi soir au local, pour la réception de M. L. Lagage, qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur des sections sportives de l'Amicale des Arts.

M. De Pycke, président, lui souhaite la bienvenue dans la grande armée amicaliste. Il fait voir la belle envolée de cette Société qui, avec des moyens bien modestes est arrivée à des résultats réellement importants. Il souligne l'activité et le caractère de M. Lagage, qui ne sera pas, à proprement parler un président d'honneur mais un véritable directeur de sections et qui viendra apporter une précieuse collaboration aux vaillants dirigeants de l'Amicale.

M. Lagage remercie M. De Pycke et tout le Comité directeur de l'avoir choisi comme président d'honneur. Il compte sur tout le dévouement des membres pour mener la Société aux succès et promet avec son meilleur attachement à l'Amicale, son concours qui, dit-il, ne connaît point de borne.

Les vins d'honneur circulent et la union, qui doit discuter des questions importantes, se continue au milieu de l'enthousiasme et de la bonne humeur générale.

BOURSES D'ECOLES PRATIQUES

L'examen en vue de l'obtention de bourses d'Etat dans les Ecoles pratiques aura lieu à l'Institut Turgot (garçons et filles), le lundi 4 juin. Entrée rue Pellart, 99.

Appel des candidats à 7 h. 45.

Les Pupilles de la Nation sont dispensés de l'examen ; mais ils doivent avoir exprimé leur intention de fréquenter les Ecoles pratiques des la rentrée prochaine.

LES CONCOURS ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Nous rappelons que c'est seulement jusqu'au jeudi 31 mai inclus, que seront reçues les inscriptions pour les Concours organisés par la Société de Géographie.

MM. les Chefs d'établissement d'Enseignement primaire et secondaire sont donc priés de vouloir faire parvenir d'urgence à M. le Secrétaire de la Société, 40, rue Saint-Georges, la liste des élèves qu'ils comptent présenter.

D'autre part, MM. les Employés de Commerce et d'Industrie et MM. les Elèves des Ecoles professionnelles industrielles et commerciales qui désireraient prendre part aux concours qui leur sont réservés sont également priés de bien vouloir envoyer, pour la même date, leur adhésion chez M. le Secrétaire. Ajoutons que pour cette dernière catégorie, une médaille d'argent et une somme de 100 francs seront décernés aux lauréats employés. Les élèves des écoles d'Enseignement supérieur ne verront attribuer des ouvrages de géographie et des médailles.

Les élèves et les employés concourent dans les deux catégories distinctes et sont classés séparément.

LES FÊTES DE L'EPEULE

Course à pied. — Comme nous l'avons annoncé la course pédestre Roubaix-Lille sera courue cette année le 2 juillet ; elle est organisée par l'Amicale des Arts, sous la direction de M. Clovis Carette et du directeur Emile Bapaume. Plus de 400 francs de prix seront alloués aux vainqueurs.

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. Perisse, rue de Wasquehal, 19.

RETRAITES OUVRIERES

Tous les assurés nés en mai doivent échanger leur carte annuelle à la Mairie, avant le 10 juin.

Les retardataires nés dans les mois précédents doivent obligatoirement remplir cette formalité le plus tôt possible.

Faute de s'y conformer chaque année, les intéressés perdent leurs droits aux allocations prévues par la loi lors de la liquidation de leur pension, ou en cas de décès.

AVIS D'ENQUÊTE

Par arrêté en date du 23 mai 1923, M. le Préfet du Nord prescrit une enquête concernant le projet d'allongement du garage de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, existant sur la ligne G-K boulevard de Metz, à Roubaix.

Le projet restera déposé pendant quinze jours, du lundi 4 juin au lundi 18 juin 1923, inclusivement, à la Mairie de Roubaix, rue Neuve, 2e étage, bureau du Contencieux, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

SOCIÉTÉ L'EMPLOYE

La recette mensuelle aura lieu le dimanche 3 juin, de 10 heures à midi, au siège social, 8, rue du Grand Chemin, Café du Gymnase.

MM. J. Gœthals et G. Deleppe sont désignés pour aider M. Tiberghien.

FÉDÉRATION DES BRASSARDS ROUGES

Le Comité fait un pressant appel auprès des déportés français pour se faire inscrire au siège, 133, rue du Fontenoy, Roubaix, afin d'établir une demande d'indemnité de déportation.

Les veuves ou ascendants des déportés morts aux bataillons de discipline ou dans les Ardennes sont priés de se présenter au siège afin d'établir une demande de pension

REVUE ANNUELLE DES VOITURES AUTOMOBILES

Les conducteurs ordinaires des voitures automobiles appelés à se présenter à la revue qui a lieu place du Travail, aux jour et heure fixés sur leur convocation, sont instamment priés de se munir de leur livret militaire.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. - Raymond Pardoen, rue de Soubise, 30. — Albert Heuls, rue de la Vigne, 216. — André Ryelandt, rue de la Tortue, 10. — Raymond Lefebvre, rue de l'Hospice, 35.— Suzanne Lehembre, rue Franklin, 68, cour Boussemart, 1. — Eliane Aelbracht, rue de Soubise, 26, cour Saint-Pierre, 5. — Jeanne Guienne, rue de Denain, 13, cour Boudry, 5. — Paulette Piéters, rue de Tourcoing, 10 bis. — Roger Agache, rue de Valmy, 29 — Annette et Brigitte Cavrois, rue Henry Bossut, 3. — Robert Rohaert, boulevard Beaurepaire, 80.— Irène Roose, rue Solférino, 13.

MARIAGES. — Jean Vanduppen, charretier et Maria Pillaert, sans profession. — Gilbert Dumortier, négociant à Herseaux (Belgique) et Lucienne Gœselinck, sans profession.

DÉCES. — Eléonore Guio, 76 ans, veuve Vergin, rue du Moulin, 126. — Jean Deman, époux Lestrez, Grande-Rue, 56 bis. — Charles Steenhorts, 3 mois, rue de l'Alma, fort Frasez 9 bis. — Augustine Vanherpe, 44 ans, épouse Mathon, rue Pierre-de-Roubaix, 77. — Marie Lafère, veuve Vandevelde, 73 ans, rue de Croix, cour Champs-Elysées, 7.

Le pain plus cher

Depuis que le pain est augmenté, tout augmente.

Pour faire comme tout le monde, nous avons demandé la raison de cette hausse à un économiste distingué de nos amis.

C'est bien simple, nous dit Monsieur Ch..., mais pourquoi vous le cacher plus longtemps, la faute en est à la ménagère.

Prenons si vous le voulez bien un exemple :

Vous avez sous la main un produit de première nécessité, un produit qui remplace à la fois le savon et la lessive et vous ne l'avez pas encore employé ?

Si chaque femme employait RINSO, vous verriez bien vite le savon baisser et lorsque le savon baisse tout baisse.

RINSO, le merveilleux savon en granules, fera votre lessive tout seul, sans qu'il soit nécessaire de frotter le linge ni de le faire bouillir.

N'attendez pas que le pain soit à 1.50 le kilo pour aller en acheter, suivez mon conseil.

Et M. Ch..., nous reconduisit avec son plus aimable sourire 9939

WATTRELOS

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire mercredi soir, sous la présidence de Briffaut, maire ; le citoyen Louis Dobergies, remplissant les fonctions de secrétaire.

Trois conseillers étaient absents sans excuses : MM. Sruyve, Hage, Castelain. M. Watteau s'était fait excuser.

Toutes les affaires portées à l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité, sauf le budget additionnel qui a donné lieu à une longue discussion provoqué par les interventions de parti-pris de M. Vandendriessche.

Finalement, le budget additionnel, arrêté à 1.478.216 fr. 11 en recettes et à la même somme en dépenses, a été adopté à l'unanimité des conseillers socialistes, les élus de l'union sacrée n'ayant pas pris part au vote.

C'est la première fois que, depuis la guerre, le budget additionnel de Wattrelos a pu être équilibré sans demander de subvention ou d'avance à l'Etat.

S'ouvriront par un crédit de 388.556 fr. 54 représentant l'excédent de l'exercice 1922, il atteint un total de 1.478.216 fr. 11 de recettes supplémentaires. Ce résultat heureux a permis non seulement de couvrir tous les crédits déjà votés par le Conseil Municipal, mais aussi d'ouvrir de nouveaux crédits pour des travaux de première nécessité notamment : 300.000 fr. pour la construction de rues et aqueducs ; 100.000 fr. pour subvention spéciale en vue des travaux de parachèvement de l'hôpital-hospice ; 80.000 fr. pour le fonctionnement d'une cantine scolaire au Laboureur ; 25.000 fr. pour l'installation de l'eau potable au groupe scolaire du Laboureur ; 12.000 fr. pour l'installation de cours supérieurs et complémentaires pour garçons et filles ; 21.000 fr. pour achèvement des travaux de pavage, rue Neuve ; 60.000 fr. pour acquisition de terrain pour constructions de maisons ouvrières, etc.

E c'est à cause de l'ouverture de ces crédits nouveaux que M. Vandendriessche n'a pas pris part au vote ainsi que ses collègues de la minorité.

Les habitants de la rue Neuve, du Centre, du Laboureur et tous les amis de l'école laïque apprécieront la bizarre attitude de ces Messieurs.

Nous reviendrons, du reste, sur cette question.

EN TRAVAILLANT. — Par un éclat d'acier, Robert Verplancke, 22 ans, ouvrier à l'usine Dhalluin-Lepers, a été blessé à la main gauche. 6 jours de repos.

LES LISTES D'ASSISTANCE. — Les listes d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, d'assistance aux femmes en couches, d'assistance aux familles nombreuses, d'assistance médicale gratuite pour 1923, arrêtées par le Conseil municipal dans sa séance du 30 mai 1923, ont été déposées ce jour au Bureau d'assistance, 5, rue Jean-Jaurès.

A partir d'aujourd'hui et pendant un délai de 20 jours, les postulants dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal, pourront présenter une réclamation ; tout habitant ou contribuable de la commune peut réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'ils considèrent comme omises ou portées à tort sur les dites listes.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution de secours aux assistés du Bureau du Bienfaisance aura lieu, 5, rue Jean-Jaurès, le mardi 5 juin 1923, de 8 heures à midi.

PERCEPTION. — Le percepteur se rendra estaminet Delcroix, rue du Moulin, le lundi 4 juin, de 14 à 16 heures, pour la perception des contributions et le paiement des divers mandats.

LA CLASSE 1924. — Les tableaux de recensement de la classe 1924 sont affichés à la Mairie. Un délai expirant le 1er juillet est ouvert aux jeunes gens pour le dépôt des dossiers de réclamations, notamment pour la reconstitution des dossiers sanitaires. Les tableaux de recensement de la classe 1924 comprennent 216 inscrits, dont 91 pour le canton Est et 125 pour le canton Nord.

Pour la classe 1923, il y avait 236 inscrits, dont 99 pour le canton Est et 157 pour le canton Nord.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Jules Delannoy, rue des Fleurs, 3.

Publications de mariages. — Théophile Ysenbaert, manœuvre de maçon à Estaimpuis (Belgique) et Julienne Martens, piqueuse. — Emile Hochin, cordonnier, et Madeleine Libbrecht, lingère.

Décès. — Cyrille Libbrecht, 58 ans, rue du Petit Paradis.

CROIX

NECROLOGIE. — Mme Louflis, née Jounlaux, institutrice en retraite, après avoir été à Roubaix et Wattrelos, est décédée mercredi 30 mai à l'âge de 62 ans.

La défunte était l'épouse de M. Lentin, actuellement directeur de l'Ecole communale des garçons du Centre, place de la République où il a créé le cours professionnel.

Les funérailles auront lieu demain samedi, à 14 heures.

Nous présentons à la famille Louflis-Jounlaux nos plus sincères condoléances.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la boulangerie des Rentiers, rue Lavoisier, M. Henri Dubrunfaut, 53 ans, demeurant rue d'Iéna, 6, s'est blessé à l'index gauche au cours de son travail. 15 jours de repos.

— Aux Machines Agricoles, M. Emile Debaut, 25 ans, rue de l'Epeule, 54, à Roubaix, a été blessé à l'index droit par une pointe... 15 jours de repos.

— A la même maison, Mlle Jeanne Lehon, 26 ans, journalière, a eu l'annulaire droit écrasé dans son métier. 15 jours de repos.

— A la même maison, M. Léon Bricaud, 43 ans, manœuvre, cour Duhamel, à Flers-Breucq, a été blessé au genou gauche par la chute d'un étau. 15 jours de repos.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Esthel Jounlaux, femme Louflis, place de la République, 14.

WASQUEHAL

CLASSEMENT DES AUTOMOBILES ET DES MOTOCYCLETTES. — Le classement des automobiles de poids lourds, des remorques et des motos et side-cars, aura lieu jeudi prochain 7 juin, à partir de 7 heures du matin, sur la place de l'Eglise. Les propriétaires qui auraient des changements à leur déclaration du mois de décembre dernier sont priés d'en faire la déclaration à la mairie le plus tôt possible et en tous cas avant mercredi. Les conducteurs devront être munis de leur livret militaire et des cartes grise et rose.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la teinturerie Hannart frères, le journalier David Destrennes, 19 ans, demeurant à Bray-Dunes, s'est fait une plaie de l'extrémité du médius gauche et devra subir un repos de 15 jours. Docteur Butin.

— A la filature du Nord, Mme Marie Dumoulin, 17 ans, rattacheuse, 8, rue Kléber, à Wasquehal, a eu l'extrémité du médius gauche écrasé par un organe de son métier. Plaie contuse nécessitant un repos de 15 jours. Docteur Butin.

— A la manufacture de Saint-Sébastin, l'ouvrier Larbi Mohar, 34 ans, avenue Hannart, à Wasquehal, a reçu des plaies contuses de l'index droit en poussant un wagonnet. 15 jours de repos. Docteur Butin.

— Occupé à la décharge de Wasquehal, pour l'entreprise Defrenne Opsomer, de Tourcoing, M. Jules Dondiével, 48 ans, rue Faidherbe, à Mouvaux, a reçu des contusions région dorso-lombaire par suite d'une chute à la renverse en déchargeant un tombereau. 10 jours de repos. Docteur Ducoulombier.

A L'UNION MUTUALISTE. — La société de secours-mutuels « L'Union Mutualiste » se réunira en assemblée générale trimestrielle, dimanche prochain 3 juin, à 4 heures précises dans la salle des fêtes de la Mairie.

Un projet très important étant appelé à être discuté à cette séance (l'admission des Belges), le Conseil d'Administration compte sur la présence de tous ses adhérents à cette importante réunion, dont voici l'ordre du jour : Lecture du procès-verbal ; Situation financière ; Admission des nouveaux membres ; Fêtes Mutualistes ; Admission des Belges dans la société (vote).

REVISION DES VACCINATIONS. — Samedi 2 juin, à 16 heures, à la mairie, révision des vaccinations opérées samedi dernier, à 17 heures, à l'école maternelle du Capreau.

ETAT-CIVIL. — Publications. — Charles Loyer, sculpteur sur bois et Jeanne Simon, couturière à Croix.

LANNOY

MEDAILLE MILITAIRE. — La médaille militaire a été attribuée à la mémoire de Henri Vasut, caporal au 1er R. I. « Mort pour la France ». Brave soldat, a demandé à partir au front où il devait passer un conseil de réforme. Blessé à Guise et revenu au front impartialement guéri, a été tué dans une attaque le 1er janvier 1915 au bois de la Grurie. A été cité ». La famille de ce brave caporal habite rue César Parent.

ANNAPPES

CONTRIBUTIONS. — Le contrôleur des contributions directes opérera le 4 juin, à 9 heures, à la mairie, les constatations nécessaires en vue de la formation des rôles de la contribution foncière, les impositions locales perçues au titre des anciennes contributions directes et des taxes assimilées pour l'année 1924.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Le vainqueur du concours de l'Entente Colombophile Tourquennoise

Nous avons donné hier les résultats du concours sur Orléans organisé par l'« Entente Colombophile Tourquennoise ».

M. PIERRE DEMARQUE
le vainqueur du concours

Nous donnons aujourd'hui la photo de M. Pierre Demarque, ouvrier tisserand à la Croix-Rouge, qui est l'heureux vainqueur de ce concours, dont le premier prix consistait en une automobile d'une valeur de 15.000 fr.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est déclaré jeudi à 8 heures 10, à la filature de coton de M. Joire, rue de la Latte, 80. Le feu, qui avait pris naissance à un métier renvideur, par suite de l'échauffement d'un coussinet, a été rapidement éteint par le personnel de l'usine. Les dégâts sont insignifiants. Les pompiers, qui s'étaient rendus sur les lieux, n'ont pas eu à intervenir.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL

Au lavage de M. Dupont Alfred, 43, rue de la Blanche-Porte, un carboniseur, Delaet Constant, 25 ans, rue Mirabeau, 6, a reçu sur le dos un sac de soude, dégringolé d'une pile. Fracture de l'extrémité inférieure du radius droit. Repos : un mois.

TRAMWAY CONTRE CAMION

Vampouck Jean, 25 ans, domicilié à Croix, domestique au service de M. Vanhome Jérôme, entrepreneur à Roubaix, sortait de la cour des Magasins Généraux, rue de Roubaix, conduisant deux chevaux attelés à un camion. Il est entré en collision avec le tramway A.

Des dégâts matériels peu importants d'ailleurs, ont été occasionnés de part et d'autre.

BALAYEZ, S. V. P.

Pour avoir négligé de tenir en état constant de propreté la partie de la voie publique face à son habitation, la police a verbalisé contre M. Odoux Robert, fondeur, rue de la Latte, 60.

ELECTION D'UN DELEGUE A LA COMMISSION CANTONALE

Le maire de Tourcoing informe les délégués des sociétés de secours mutuels que les votes pour l'élection d'un délégué à la commission cantonale seront reçus à l'Hôtel de Ville, petite salle des Mariages, dimanche prochain, 3 juin, de 3 heures du matin à midi.

Il leur est rappelé que chaque délégué devra remettre son bulletin de vote dans une enveloppe cachetée, qui sera, au moment du vote, renfermée par les soins du maire ou de son suppléant, dans une seconde enveloppe portant, en suscription, le titre de la société et le nom du délégué.

Les deux enveloppes devront être préparées à l'avance par les soins de l'électeur.

UNION DES SOCIETES DE SECOURS MUTUELS DE TOURCOING ET DE SES CANTONS

Le Conseil d'administration, réuni en séance, le 28 mai, a désigné comme candidats aux élections du 3 juin, délégué des sociétés au comité d'assistance aux familles nécessiteuses des militaires présents sous les drapeaux, canton sud, M. Carlos Flipo, président de la société Saint-Louis ; Cantons nord et nord-est, M. Adolphe Duterte, secrétaire général de l'association des établissements François Masurel frères.

Du 10 juin, délégués des sociétés au Comité des Pupilles de la Nation :

M. Sprict, avocat, administrateur de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord.

M. Saint-Quentin, avocat, président du Comité d'arrondissement de Valenciennes de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord.

M. De Paemelaere, président de la Mutualité scolaire de Cambrai.

Au 10 juin, délégué des sociétés au Comité des Habitations à bon marché : M. Georges Petit, président de l'Union Départementale des sociétés de secours mutuels du Nord, à Lille.

Faites votre
"Cuisine au Gaz"
Rapidité
Propreté
Economie

TARIF DE LA VIANDE FRAICHE
du 2 au 8 Juin 1923

Bœuf. — Pas de changement.

Veau. — Première catégorie, sans os : sautés ou escalopes, 16, 25, 1,75, 12,75 ; avec os : rouelle, entre-deux, premières côtes, 13,25, 11,25, 10,25. — 2e catégorie : épaule, basses côtes et flanchet, 11, 25, 8,75, 7,25. — 3e catégorie : poitrine, collet et jarette, 10,25, 7,25, 5,75. — Os de veau : 2.

Mouton (avec os) — Première catégorie : gigot, selle, filet, premières côtes, 12,75, 10,75, 7,75. — 2e catégorie : épaule et côtes découvertes, 10,75, 8,25, 5,25. — 3e catégorie : tricassée, collet, poitrine, 6,75, 4,75, 3,25.

Porc (avec os). — Pas de changement.

AMICALE DES REPASSEURS DE LAINES BRUTES

Samedi 2 juin, à 5 heures 30, réunion mensuelle des repasseurs de laines brutes, local habituel. — Cotisations.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

La Commission des Anciens Combattants du Groupe des Quartiers des Francs, la Blanche-Porte, le Flocon, l'Epinette, les Boulevards et le Chemin des Carliers, informe les adhérents compris dans cette agglomération, que l'installation définitive du Groupe aura lieu dimanche prochain 3 juin, à 9 h. 45 du matin, dans la Salle du Cinéma du Palais d'Eté, 16, rue Charles Wattine, mise gracieusement à sa disposition par le camarade Meressa.

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur de ce nouveau groupe, les adhérents du Groupe des Remplaçants habitant l'agglomération citée plus haut, sont invités à cette assemblée.

L'ordre du jour comprendra outre le procès-verbal de la réunion constitutive et les communications diverses, l'installation du nouveau groupe et de la commission, par M. le commandant Legrand, président de la Fédération.

La réunion se terminera par une tombola tirée entre tous les membres présents. La distribution des tickets pour y participer se fera à l'entrée de la Salle sur présentation de la carte d'adhérent de la Fédération et se terminera à 10 heures.

Groupe des Phalempins. — La commission du Quartier des Phalempins informe ses adhérents que l'assemblée générale du groupe qui devait avoir lieu dimanche prochain 3 juin, est reportée à une date ultérieure. D'ailleurs, les adhérents du Groupe recevront à domicile une convocation et des avis seront donnés dans les journaux locaux, aussitôt que la date de cette réunion sera fixée.

HARMONIE MUNICIPALE

Ce soir, à 20 heures précises, répétition générale au local habituel.

En raison des sorties projetées, la commission insiste tout particulièrement sur la nécessité pour tous les sociétaires d'assister régulièrement à chaque répétition.

RETRAITES OUVRIERES

Les assurés des retraites ouvrières nés en mai sont invités à se présenter, munis de leur carte annuelle, au Bureau des Retraites Ouvrières, à l'Hôtel de Ville (ancien bureau de écoles) dans l'ordre indiqué ci-dessous, afin d'échanger leur carte.

Ordre d'échange. — Les assurés dont le nom commence par :

A, B, C, le 4 juin, de 10 heures à midi ; D à Dh, le 4 juin, de 2 à 4 heures ; Di à K, le 5 juin, de 10 heures à midi ; L à O, le 5 juin, de 2 à 4 heures ; P, S, T, U, le 6 juin, de 10 heures à midi; V à Z, le 6 juin, de 2 à 4 heures.

REMERCIEMENTS

Madame HOUSET et sa famille, très touchées des marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion du décès de Monsieur Paul HOUSET, adressent leurs sincères remerciements aux personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 108

ETAT CIVIL

Naissances. — Henri Potier, rue Nationale, 122. — Albert Delgrange, rue des Piats, cour Saint-Louis, 24. — Michel Delcuignie, rue de la Vigne, 63. — Solange Duvillier, rue Condorcet, 28.

Publications. — Louis Masure, employé de commerce, et Lucie Cormorant, s. p. — Oscar Vervaeke, courtier en épiceries, et Eudoxie Reydant, échantillonneuse. — Louis Bonnier, homme d'équipe, et Léonie Legendre, domestique. — Emile Verween, contremaître, et Hermelina Lecomte, couturière. — Marceau Duthe, ouvrier lainier, et Zoé Delehoste, doubleuse.

MOUVAUX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Wauquiez Henri, tanneur, rue Vauban, à Mouvaux, le sieur Corthals Henri, 35 ans, homme de peine, demeurant à Roubaix, rue de Rome, 41, s'est fait une entorse en soulevant une balle de cuirs. 12 jours de repos.

FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Samedi 2 juin, auront lieu les funérailles de M. Ernest Verstraelen, soldat au 176e R. I., décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, dont la famille habite rue Jean-Bart, 98, mort pour la France le 26 juin 1918, à Leskovec (Serbie). Rassemblement au dépositoire de l'Hospice à 14 h. 15

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Jean Derveaux rue du Château, 30. — Jean Messiler, rue des Duriez.

LINSELLES

ETAT CIVIL. — Naissance. — Vanbiervliet Denise, rue de Lille.

Publication. — Duthoit Emile, cultivateur et Delannoy Marie.

Décès. — Vandenhaeghe Léonie, 74 ans, rue des Frères Vanrullen.

LILLE

AU PARQUET

LE TRIPLE ASSASSINAT DE SAILLY-LEZ-LANNOY

Louis Dumont, l'auteur du triple crime commis en 1919, à la ferme de Meurchin, à Sailly-lez-Lannoy, revenant sur les aveux qu'il fit en présence de MM. Darras, fils d'une de ses victimes et Lisparlette, commissaire de la brigade mobile, a été confronté hier avec ces témoins.

Malgré les affirmations de ceux-ci, Dumont a prétendu qu'un militaire britannique l'ayant enivré, l'avait incité à commettre ce forfait.

Vainement, M. Darras rappela au criminel qu'il avait juré sur un chapelet, lors de son arrestation, avoir dit la vérité, toute la vérité. Rien n'y fit.

LES BANDITS A CAGOULES

M. le juge d'instruction Thermes, s'est occupé hier de l'affaire des bandits à cagoules.

Ce magistrat a d'abord entendu l'inculpé Dandoven, comme témoin à propos du meurtre de l'éclusier Doléance, de Roubaix. Dandoven accusa Olivier et un autre individu, surnommé « le grand Bruxellois », non encore identifié par la brigade mobile, d'en être les auteurs. Olivier nia énergiquement.

Dandoven, interrogé ensuite comme inculpé dans l'affaire de meurtre de Mont-à-Leux, de même que Olivier et le nommé Lenoir, détenu en Belgique, déclara qu'il n'avait fait que le guet pendant que les deux autres operaient.

Olivier, selon sa coutume, a nié.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

EMPLOIS VACANTS DANS LES P.T.T. — Des emplois de porteurs de télégrammes sont vacants au bureau de télégraphes, à Mouscron. Les candidats doivent avoir satisfait à l'obligation scolaire. Ils sont invités à se présenter ou à adresser leur demande à M. le percepteur des télégraphes de Mouscron.

— Un emploi d'aide des téléphones, réservé aux demoiselles, est également vacant au même bureau.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le percepteur des télégraphes.

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO. — Un avis d'enquête de commodo et incommodo informe le public que les plans pour le [illegible] des sentiers vicinaux 78, 53, 105, 54, 43, 79 et [illegible] de la ville, seront déposés au secrétariat communal, du 2 au 18 juin.

ARRESTATION D'UN EVADE DE MERXPLAS — La gendarmerie a arrêté un nommé Naessens, évadé de la prison de Merx Plas. Il a été déféré à la prison de Courtrai, d'où il sera dirigé vers le dépôt.

MENIN

BICYCLETTE CONTRE MOTO. — Un accident s'est produit, hier, rue de Courtrai, à 17 h. 30, à quelques mètres de la fabrique de margarine de M. Appelle. Un cycliste, M. Alouis Masure, ouvrier en lin, demeurant à Wevelghem, venant de la directeur de Courtrai, est entré en collision avec une motocyclette, qui venait dans le sens contraire. M. Masure fut violemment projeté sur le sol, et blessé assez grièvement aux mains et aux jambes. La bicyclette a été rendue inutilisable

UN GARÇON BRASSEUR AU FOND D'UNE CAVE. — Un ouvrier de la brasserie des « Trois Rois » est tombé dans la cave du café « Au Nouveau Trèllage », rue de Courtrai, où il y descendait un fût de bière. Le blessé, Henri Debondt, 35 ans, demeurant rue Arabie 45, a été soigné par M. le docteur Râveschot. Il souffre de douleurs par tout le corps. Il fut reconduit à son domicile

COURTRAI

CONCOURS DE POULICHES ET JUMENTS POULINIÈRES. — Le concours pour pouliches et juments poulinières, organisé en Flandre, aura lieu, pour Courtrai et la région de Mouscron, boulevard Vandepeereboum, à Courtrai, le jeudi 28 juin, à 11 heures. Des primes pourront être décernées aux propriétaires des meilleurs sujets

LA GREVE DES CHEMINOTS. — On ne signale aucune reprise. Les trains qui passent dans les gares se font très rares. Le mouvement des voyageurs est, en conséquence, considérablement diminué. Pour remédier à cette crise du transport, un peu partout des communications par automobiles ont été établies.

LES TRANSPORTS A MOUSCRON. — Pour permettre le retour chez eux aux nombreux ouvriers de Courtrai et des localités voisines qui vont travailler en France, un train est formé chaque soir, en gare de Mouscron, depuis mercredi. Ce train quitte Mouscron à 19 h. 31, à destination de Courtrai.

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

A ROUBAIX

AMICALE DES ARTS. — Aujourd'hui vendredi à 19 h., chez Deconninck, 103, rue des Arts, réunion des équipiers ayant fait le déplacement de Dunkerque-Malo. Convoqué spécialement, M. François Huygens.

Aujourd'hui vendredi, à 20 heures, chez Deconninck, 109, rue des Arts, réunion très importante de la Commission des Sports Athlétiques.

COLOMBOPHILIE

A TOURCOING

SUITE DU CONCOURS D'ORLEANS

88, Leman V., 7 p. sp. ; 89. Baert G., 3 p. sp. ; 90 Lefebvre H., 7 p. sp. ; 91. Bouchart A., 3 p. spéciales ; 92. Lepers F., 6 p. sp. ; 93. Plancon O., 6 p. sp. ; 94. Devodere H., 7 p. sp. ; 95. Chesquière H., 6 p. sp. ; 96. Florin Lemaire, 4 p. sp. ; 97. Wuillaert, sp. ; 98. Delporte E., 6 p. sp. ; 99 Delbecque Ed., 3 p. sp. ; 100. Bulckaen, 4 p. spéciales ; 101. Assemaine L., 6 p. sp. ; 102. Planckaert E., 8 p. sp. ; 103. Deconinck G., 3 p. sp. ; 104. Paolo E., 4 p. sp. ; 105. Vanysberghe, 6 p. spéciales ; 106. Demeulemeestère D., 8 p. s